



REGLEMENTS FINANCIERS 2019 / 2020



AFFILIATION FEDERALE

- Affiliation des clubs**

L'affiliation est souscrite et payée par chacun des clubs directement auprès de la Fédération via l'application Extranat. C'est un préalable à la prise de licence pour les adhérents du club.

- Tarif**

Les tarifs d'affiliation des clubs sont fixés par la Fédération Française de Natation.

Mémor :

Durée	Affiliation Annuelle *	Affiliation Fédérale **	Affiliation Animation ***				Affiliation Fédération partenaire ****
			1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	
Affiliation	160 €	160 €	40 €	90 €	130 €	160 €	25 € max
Agrément ENF (1)	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	35 €	
Cotisation assurance (2)	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
Informatisation	70 €	70 €					
Communication interne (3)	110 €	110 €					
TOTAL	400 €	400 €	100 €	150 €	190 €	220 €	50 €
Ristourne (4)	100 €						
TOTAL	300 €	400 €	100 €	150 €	190 €	220 €	de 25€ à 50€ max

(1) Y compris le « package » cf. tableau ENF ci-après.

(2) Cotisation de l'assurance responsabilité civile personnelle des dirigeants des clubs.

(3) La communication interne de la FFN comprend :

- 2 abonnements au magazine NATATION (attribués nominativement 1 au président, 1 au secrétaire) ;
- l'Annuel Règlements, l'Annuaire fédéral et les documents spécifiques aux résultats et classements sportifs de la saison en cours seront téléchargeables sur le site internet fédéral.

(4) Si aucun nageur du club n'a pris de licence compétition annuelle ou participé à une compétition avant le 1er mai, une ristourne de 100€ sera octroyée en fin de saison.

* Affiliation Annuelle : destinée au club souhaitant souscrire à tout type de licences à l'exception de la « Sur-licence Fédération partenaire ».

** Affiliation Fédérale : destinée aux clubs qui licencient les personnes souhaitant ou devant être licenciées à la FFN mais qui ne souhaitent pas « appartenir » à un club. Le club peut souscrire à tout type de licences à l'exception de la « Sur-licence Fédération partenaire »

*** Affiliation Animation : destinée au club souhaitant prendre les licences « Animation » et/ou « Dirigeant/Bénévole »

**** Affiliation Fédération partenaire : destinée au club déjà affilié à une fédération partenaire, pouvant souscrire à la « Sur-licence Fédération partenaire »

FRAIS DE COMMUNICATION LIGUE

- Participation des clubs :**

En début de saison, la Ligue facturera aux clubs des frais de communication interne, d'un montant de :

Clubs d'hiver : 120 €

Clubs d'été : 50 €

Cette contribution constitue une participation des clubs aux divers frais et moyens mis en œuvre dans le cadre de la relation entre la Ligue et les clubs affiliés.

LICENCES

- Commande des licences**

Les licences sont souscrites et payées par les clubs directement auprès de la Fédération via l'application Extranat.

Ceci inclut le paiement de la part régionale de la licence.

Mémor :

- ✓ Le club fait remplir et signer sur papier, une demande de licence, au futur licencié
- ✓ La fédération propose un modèle standard de licence papier : https://ffn.extranat.fr/html/ressources/ffn/formulaire_licence_2019.pdf
- ✓ Ce futur licencié FFN est assuré dès la signature du formulaire papier ou équivalent en version en ligne. Il peut donc s'entraîner, participer aux activités du club à compter de ce moment.

• **Tarif des licences**

1. Part Fédérale et Régionale :

Les tarifs de licence part fédérale et régionale sont fixés par la Fédération Française de Natation.

Affiliation annuelle :

LICENCES	TARIFS		
	PART FEDERALE	PART REGIONALE ou club	TOTAL
Encadrement (<i>Dirigeant / bénévole / officiel / entraîneur</i>)	10 €	5 €	15 €
Compétiteur (11 ans et +)	32 €	18 €	50 €
Compétiteur (10 ans et -)	20 €	14 €	34 €
Compétiteur été (11 ans et +) (a)	16 €	14 €	30 €
Compétiteur été (10 ans et -) (a)	14 €	12 €	26 €
Natation pour tous (16 ans et +)	5,8 €	4,2 €	10 €
Natation pour tous (15 ans et -)	12,5 €	9,5 €	22 €
Eau Libre promotionnelle	6 €	4 € au club de ligue	10 €
J'apprends à nager	12,8 €	2,2 €	15 €
e-Licence (<i>disponible via l'application SwimmingHeroes</i>)	10 €	2 € (b)	12 €

(a) Uniquement pour les compétitions du 1^{er} juin au 15 septembre

(b) 2 € reversés à un club sur décision de l'adhérent

Affiliation animation :

LICENCES	TARIFS		
	PART FEDERALE	PART REGIONALE ou club	TOTAL
Encadrement (<i>Dirigeant / bénévole / officiel / entraîneur</i>)	10 €	5 €	15 €
J'apprends à nager	12,8 €	2,2 €	15 €
Animation	1,5 €	0,5 € à la ligue	2 €

2. Part Départementale :

La Ligue reverse aux Comités Départementaux 14 % de la part régionale qui lui est attribuée par la Fédération.

Licence	Catégories	Part régionale	Reversement
Affiliation annuelle			
Encadrement	Dirigeant, bénévole, officiel, entraîneur	5.00	0.70
Compétiteur	11 ans et plus	18.00	2.52
Compétiteur	10 ans et moins	14.00	1.96
Compétiteur été	11 ans et plus	14.00	1.96
Compétiteur été	10 ans et moins	12.00	1.68
Natation pour tous	16 ans et plus	4.20	0.59
Natation pour tous	15 ans et moins	9.50	1.33
J'apprends à nager		2.20	0.31
Affiliation animation			
Encadrement	Dirigeant, bénévole, officiel, entraîneur	5.00	0.70
J'apprends à nager	11 ans et plus	2.20	0.31
Animation	10 ans et moins	0.50	0.07

Mémo :

Mémo :

- ✓ Ce tableau détaillé, licence par licence, est donné à titre d'information, les reversements de la Ligue étant réalisés en masse en fin de saison.
- ✓ Cette disposition s'appliquera en l'état si les moyens informatiques fédéraux en cours de refonte permettent ce calcul. A défaut la Ligue déterminera de nouvelles règles de calcul au plus proche du principe exposé ci-dessus.

ENGAGEMENTS

Départemental ou district, compétitions autres que ci-dessous

Les règles et tarifs sont fixées aux programmes départementaux

NC Compétitions Régionales et Districts :

- Tarifs :

Type de compétition	Poule Régionale	Préconisation District
Championnats Régionaux individuels 25m et 50m	4.50 € par épreuve 5.50 € par relais	
Interclubs Toutes Catégories	30 € par équipe	15 € par équipe
Interclubs Jeunes	15 € par équipe	8 € par équipe
Finale Régionale Circuit Jeunes	4.50 € par épreuve	
Championnat régional Maîtres	4.50 € par épreuve 5.50 € par relais	
Interclubs Maîtres	30 € par équipe	

- Facturation des engagements

Pour chaque compétition régionale, la Ligue établit une facture envoyée aux clubs

Les clubs envoient par retour le règlement de leurs engagements soit par chèque bancaire à l'ordre de « LBFC Natation », soit par virement bancaire libellé avec le nom du club et le numéro de facture pour identification.

Mémo :

- ✓ La facture extraite par le club d'Extranat au moment de la validation des engagements n'est pas toujours représentative de l'intégralité des engagements effectifs constatés à l'issue de la compétition
- ✓ Le club attend donc de recevoir une facture de la Ligue pour payer
- ✓ Les engagements réalisés par les clubs sont réputés conformes aux règlements fédéraux, et de ce fait, facturés en totalité y compris s'ils sont l'objet d'un retrait ultérieur pour non-conformité.
- ✓ Il en est de même pour les forfaits
- ✓ En résumé, tout engagement commandé est dû.

Interrégional – National

Les règles et tarifs sont fixées aux programmes fédéraux de chacun de ces territoires.

FRAIS DE DEPLACEMENT

Afin de pourvoir aux nécessités de son fonctionnement, la Ligue prend en charge les frais des personnes agissant pour son compte dans le cadre d'un mandat défini

- Salariés et assimilés, cadres techniques
- Elus ou personnes expressément mandatées (*)

Mémo :

(*) Sont concernés :

- ✓ Membres du Bureau, Comité Directeur et Commissions dans l'exercice de leur mandat.
 - ✓ Officiels désignés sur les compétitions régionales, inter régionales ou nationales se déroulant en Bourgogne Franche-Comté.
- Ne sont pas concernées :
- ✓ Les personnes mandatées par une entité tierce pour participer aux travaux de la Ligue
 - ✓ Les autres personnes

Ces frais sont pris en charge sur la base d'une demande de remboursement complétée et signée selon le modèle disponible à la Ligue. Cette demande est accompagnée des **justificatifs originaux** démontrant la réalité de l'engagement des frais réclamés.

- Véhicules :
 1. L'indemnité kilométrique pour usage d'un véhicule personnel est fixée à 0.35 € du kilomètre
 2. L'indemnité kilométrique dans le cadre du rescrit fiscal est fixée par les règles fiscales.
 3. Les factures de location sont établies au nom de la Ligue.
- Péages, frais de parking et assimilés : Justificatifs originaux de péage
- Transport en commun en classe économique : Factures établies au nom de la personne transportée ou remises des titres de transport originaux après consommation. Dans certains cas (métro pour exemple), il n'est pas possible de fournir ces justificatifs. Dans ce cas, le prix standard public est utilisé en référence.

LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE NATATION

Parc tertiaire de Mirande, Bâtiment B, 14b rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon

V3 du 22 octobre 2019

- Carburants : Factures telles que délivrées par les caisses enregistreuses ou les automates.
- Hébergement, restauration : L'original d'un reçu ou d'une facture papier établi au nom de la personne engageant la dépense. Les factures sont complétées par l'indication du (ou des) nom de la (ou des) personne à laquelle la prestation a été servie ainsi que du motif principal de cette dépense.
 - Le montant des remboursements des frais de repas est limité à 25 €

En cas d'écart aux règles ci-dessus, le remboursement sera refusé sauf accord du Président de la Ligue.

Mémo :

- ✓ Les frais présentés au remboursement doivent être engagés strictement dans le cadre du mandat donné par la Ligue
- ✓ Toutes les dépenses doivent être justifiées par un reçu ou une facture
- ✓ L'hébergement n'est pas pris en charge dès lors que le lieu d'exercice de la mission est éloigné de au moins de 50 km et/ou 1h30mn du domicile de l'intéressé
- ✓ Une procédure interne fixe le circuit relatif aux demandes de remboursement.

- Autres : La facture originale de l'achat. L'entête est libellé au nom de la Ligue.

Assemblée générale, colloque, séminaire, etc. : participants convoqués par la Ligue

Lors de ces événements, la Ligue prendra en charge les repas d'un délégué par club et Comité Départemental lorsque la Ligue organise ce repas.

AIDE AUX CLUBS

Compétition natation course

Versement de 300 € par réunion aux organisateurs des compétitions régionales sous réserves que l'organisateur ait signé et respecté la convention d'organisation proposée par la Ligue.

Mémo :

- ✓ Il n'y a pas de reversement de la Ligue pour les compétitions en district ou en département.

Championnat régional de water-polo

Pas de reversement aux organisateurs

Compétitions natation artistique

Versement de 300 € par demi-journée à l'organisateur d'une compétition régionale

Versement de 100 € par demi-journée à l'organisateur du Synchronat et journées découvertes

SOUTIEN LABELLISATION

La Fédération Française de Natation n'a pas déterminé les règles s'appliquant à la labellisation des clubs pour la saison 2018 / 2019 que ce soit en termes de définition des niveaux de label, de contenu ou encore d'aides financières.

Dans cette circonstance, la Ligue BFC maintiendra pour cette saison les dispositions de la saison précédente.

Soutien et aides BFC à clubs labellisés en 2017-2018

- **Tous labels :**
 - ✓ Agrément meeting régional et communication sur site de la Ligue et mail d'information aux clubs
 - ✓ Prêt gratuit du matériel de chronométrage pour leur meeting
 - ✓ Prise en charge adhésion au COSMOS
 - ✓ Prise en charge de la formation éducateur Nagez Forme Santé dans la limite de 1 200€ maxi par saison après interventions des OPCA lorsque ce financement est accessible et/ou par l'aide de la FFN.
- **Formateur et National :**
 - ✓ Gratuité des formations : 1 BF1, 1 BF2 par saison et 1 BF3 tous les quatre ans.
- **Développement :**
 - ✓ Gratuité des formations de 1 BF1 et 1 BF2 par saison
- **Animation :**
 - ✓ Gratuité des formations 1 BF1 et 50% BF2 par saison

Mémo :

- / Pas de cumul des aides régionales si plusieurs labels. On prend le label le plus avantageux
- ✓ Il n'y a pas de cumul des aides régionales si le club détient plusieurs labels.
- ✓ Dans cette situation, c'est le label le plus avantageux pour le club qui est considéré.

LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE NATATION

Parc tertiaire de Mirande, Bâtiment B, 14b rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon

V3 du 22 octobre 2019

Centre d'accèsion et formation régional

La quote-part financière des clubs est fixée à 2 000 € pour un nageur de niveau nationale 2 et à 5 000 € pour un nageur de niveau Elite. Ces niveaux sont considérés à l'entrée dans la structure C3P. La facturation est établie au nom du club pour la totalité de la somme.

Une majoration de 5 000 € est appliquée à cette quote-part pour les clubs extérieurs à notre région ayant un nageur entraîné au C3P.

Clubs partenaires d'accèsion et de Formation

En cours de finalisation.

ENCADREMENT SPORTIF

Sélections régionales

Meetings :

Prise en charge du déplacement, hébergement, engagements avec un encadrement cadre technique uniquement.

Coupe de France estivale :

Participation des équipes dames et messieurs, encadrement de 2 entraîneurs (1 fille, 1 garçon) et un chef de délégation.

Coupe de France Eau libre :

Encadrement cadre technique ou 1 entraîneur.

Tarif des intervenants :

80 € la nuitée

ERFAN

Les tarifs des formations pour la saison 2019/2020 sont détaillés ci-dessous :

Toute situation non prévue dans ce tableau doit faire l'objet d'un accord préalable du Président.

TARIFS DES FORMATIONS D'ETAT

	TARIFS
C.A.E.P.M.N.S. (formation en externat)	200 €
Accompagnement V.A.E. pour BPJEPS/DEJEPS	60 €/h

Pour la formation C.A.E.P.M.N.S. organisée à Macolin (Suisse) 220€/stagiaire de frais d'hébergement/restauration seront facturés

TARIFS DES FORMATIONS FEDERALES POUR LES PERSONNES LICENCIEES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2019/2020

(Tarif applicable pour les personnes réalisant au minimum 50% de leur formation en étant licencié en Bourgogne-Franche-Comté)

Frais de dossier	TARIFS
Frais de dossier (formation officiels, Equivalence BF/DE)	0 €
Frais de dossier (formation BF1, BF2, Spé BF2 WP/NA, Spé BF3 WP/NA, FCE)	20 €
Frais de dossier (formation BF3, BF4, MSN, MSN en Apprentissage)	50 €
Frais pédagogiques	
Formation et recyclage des officiels Nat° Course, Water-Polo, Natation artistique *	0 €
Evaluateur et assistant évaluateur ENF 1/2/3	15 €
BF 1 ^{er} degré	400 €
BF 2 ^{ème} degré natation course	800 €
Complément spécifique BF 2 ^{ème} degré water-polo/natation artistique**	220 €
BF 3 ^{ème} degré natation course***	1300 €
Complément spécifique BF 3 ^{ème} degré water-polo/natation artistique**	330 €
Equivalence BF/DE (par diplôme demandé)	30 €
Journées de formation continue des entraîneurs (Gratuité pour les bénévoles)	A définir
BF 4 ^{ème} degré natation course***	13 €/h
Moniteur Sportif Natation***	12 €/h
Moniteur Sportif Natation en apprentissage***	12 €/h
Certification Spécialisation Sauvetage Sécurité en Milieu Aquatique	12 €/h
Nagez Forme Santé	1200 €
Nagez Forme Bien-Être	500 €
DE JEPS AAN	12 €/h
Accompagnement VAE pour le M.S.N.	60 €/h

Tarifs pour la saison 2019/2020 après prise en charge par la Ligue Régionale Bourgogne-Franche-Comté de Natation. Ces tarifs ne concernent que le coût pédagogique. Des solutions de restauration, dépendantes du lieu de formation, seront proposées puis refacturées.

* Coût de 30€/stagiaire si l'intervenant n'est pas résident(e) en Bourgogne-Franche-Comté

** Seule une partie de l'UC2 est organisée. Pour valider leur formation, les stagiaires doivent être déjà titulaires d'un BF 2/3 Natation Course. Cette formation est également ouverte aux stagiaires qui choisissent de réaliser une formation BF 2 ou 3 Natation Course ainsi qu'une spécialisation Water-Polo ou Natation Artistique sur la même saison.

*** Pour les séquences de formation organisées sur les stages régionaux, sur les compétitions, à Font-Romeu ou lors de la Formation Continue des Entraîneurs, une partie des frais d'hébergement/restauration est prise en charge par la Ligue Régionale Natation BFC. Il sera demandé une participation de 20€/j/stagiaire pour les stagiaires licenciés dans un club de Bourgogne-Franche-Comté.

TARIFS DES FORMATIONS FEDERALES POUR LES PERSONNES LICENCIEES HORS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE 2019/2020

Frais de dossier	TARIFS
Frais de dossier (formation officiels, Equivalence BF/DE)	0 €
Frais de dossier (formation BF1, BF2, Spé BF2 WP/NA, Spé BF3 WP/NA, FCE)	20 €
Frais de dossier (formation BF3, BF4, MSN, MSN en Apprentissage)	50 €

Frais pédagogiques	
Formation et recyclage des officiels Nat° Course, Water-Polo, Natation artistique	50 €
BF 1 ^{er} degré	500 €
BF 2 ^{ème} degré natation course	1100 €
Complément spécifique BF 2 ^{ème} degré water-polo/natation artistique**	320 €
BF 3 ^{ème} degré natation course	1800 €
Complément spécifique BF 3 ^{ème} degré water-polo/natation artistique**	480 €
Equivalence BF/DE (par diplôme demandé)	50 €
Formation continue des entraineurs	A définir
Pack 3 séquences formation continue des entraineurs	A définir
BF 4 ^{ème} degré natation course	13 €/h
Moniteur Sportif Natation	12 €/h
Certification Spécialisation Sauvetage Sécurité en Milieu Aquatique	12 €/h
Nagez Forme Santé	1200 €
Nagez Forme Bien-Être	500 €
DE JEPS AAN	12 €/h
Moniteur Sportif Natation en apprentissage	12 €/h

Tarifs pour la saison 2019/2020. Ces tarifs ne concernent que le coût pédagogique. Des solutions de restauration/hébergement, dépendantes du lieu de formation, seront proposées puis intégralement refacturées.

* Coût de 30€/stagiaire si l'intervenant(e) n'est pas résident(e) en Bourgogne-Franche-Comté

** Seule une partie de l'UC2 est organisée. Pour valider leur formation Water-Polo ou Natation Artistique, les stagiaires doivent être déjà titulaires d'un BF 2/3 Natation Course. Cette formation est également ouverte aux stagiaires qui choisissent de réaliser une formation BF 2 ou 3 Natation Course ainsi qu'une spécialisation Water-Polo ou Natation Artistique sur la même saison.